

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Une fusion à douze

Le syndic de la commune des Tavernes a proposé d'examiner les avantages et les inconvénients d'une fusion entre les communes de Bussigny-sur-Oron, Châtillens, Chesalles-sur-Oron, Ecoteaux, Essertes, Les Thioleyres, Maracon-La Rogivue, Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux, Vuibroye... et Les Tavernes, bien entendu, toutes communes du district de Lavaux-Oron. La proposition a pris un relief particulier avec l'annonce de l'initiative socialiste qui veut imposer la fusion aux communes considérées comme trop petites.

Aucun principe politique ne s'oppose à la fusion de communes, pas plus, d'ailleurs, qu'au morcellement d'une commune. Ce sont des questions concrètes qu'il faut juger au cas par cas.

Quand une commune ne peut durablement plus subvenir à ses besoins financiers ou humains, ou qu'elle n'est plus apte à fournir les services que le citoyen est en droit d'attendre d'elle, il est juste qu'elle propose à une ou deux communes voisines, dans la même situation ou non, de fusionner pour rendre ces services à nouveau possibles. C'est de sa part un acte de responsabilité à l'égard de ses habitants. Que l'Etat l'y contraigne même, si elle se refuse obstinément à reconnaître son insuffisance, c'est dans l'ordre des choses.

Il reste qu'en soi, c'est une bonne chose que les communes soient nombreuses. Les charges diverses et bénévoles que leurs citoyens y assument sont pour eux autant d'occasions d'agir pour le bien de la collectivité, et par conséquent pour leur propre bien. Toute fusion diminue ces occasions.

Dans les petites et moyennes communes, les décisions sont prises par ceux-là mêmes auxquels elles seront appliquées. Cela contraint les municipa-

lités et les conseils généraux ou communaux à être réalistes et à ne pas s'envoler dans les nuées de l'idéologie.

Enfin, le caractère milicien de la plupart des travaux accomplis à des conséquences bénéfiques immédiates sur les caisses communales, et par conséquent sur le porte-monnaie du contribuable.

A ce sujet, les «économies d'échelle» qu'on invoque toujours pour justifier une fusion doivent être exactement calculées. Avec les 5000 habitants que devrait compter la nouvelle commune, on va au-devant de la professionnalisation d'un certain nombre de postes, avec des salaires qui n'auront rien à voir avec les défraiements actuels.

Avec une fusion à douze, les petites communes sont automatiquement défavorisées. Même si leur intérêt est pris en compte, il ne le sera plus que comme une composante périphérique de la décision d'ensemble. Elles pourront certes dire leur mot sur ce qui les concerne, mais ce mot ne sera plus jamais déterminant. Pourtant, on n'a jamais entendu dire que les décisions des petites communes, prises en fonction de leur intérêt communal, aient d'une quelconque façon porté atteinte à leurs voisines, au district ou au Canton. Avec une fusion à douze, elles perdraient de l'autonomie sans que cela apporte le moindre avantage à leurs voisines.

L'argument qui dit que ces communes, membres de l'ancien district d'Oron, doivent s'unir pour être plus fortes et pour «faire front» contre l'Etat, ou contre l'ancien district de Lavaux n'est pas nouveau. C'est l'argument à tout faire. On nous l'a déjà servi pour la fusion Vaud-Genève, pour le découpage de la Suisse en sept régions,

pour l'adhésion à l'Europe, etc. En l'occurrence, ceux qui l'utilisent font aussi référence au fait que, lors des dernières élections au Grand Conseil, la région d'Oron n'a obtenu qu'un seul député au lieu des trois dont elle avait l'habitude, les autres provenant tous de l'ancien district de Lavaux. Mais doit-on fusionner des communes simplement pour avoir deux «représentants» de plus au Grand Conseil?

De toute façon, l'argument du «front uni» est fallacieux. En l'invoquant, on se place d'emblée dans une perspective conflictuelle. Or, les communes ne sont pas organisées ni outillées pour se battre contre d'autres communes. En ce qui concerne la lutte contre l'Etat, une commune de 5000 habitants sera tout aussi impuissante qu'une commune de 500. Quant aux communes de l'ancien district de Lavaux, contre lesquelles elles seraient censées constituer un front électoral, les douze communes fusionnées compteraient encore neuf fois moins d'habitants que les autres. Mathématiquement, la confrontation ne peut que tourner à leur désavantage.

De plus, et surtout, c'est une illusion de croire qu'une entité politique est nécessairement plus forte parce qu'elle est plus étendue et plus nombreuse. Une collectivité est forte quand elle est unie et qu'elle est apte à exprimer une véritable volonté communale. La nouvelle entité oronnaise serait une masse informe, sans goût ni moût, sans unité, sans volonté communale.

Si la commune des Tavernes se sent dans une situation décidément impossible, elle a bien raison de chercher l'une ou l'autre commune dans la même situation et de lui proposer la fusion.

Mais en passant à une fusion de toutes les communes de l'endroit, indé-

pendamment de leurs besoins ou de leurs envies, on a sauté à un tout autre registre. On se livre en réalité, et d'une façon assez désinvolte, à une espèce d'exercice de politique régionale qui relève typiquement de l'Etat, parce qu'il y faut une vue d'ensemble que les communes comme telles n'ont pas.

Il y a actuellement une mode des fusions. On joue au visionnaire, on part à l'aventure, on voit sa photo dans *24 heures*, on est traité par le journaliste qui couvre l'événement de «syndic qui fait bouger les choses» ou de «municipalité audacieuse». Et puis, à mesure que les discussions avancent, on se rend compte que les coûts ne seront pas négligeables et surtout que les incertitudes sont considérables. On revient à la lourde réalité. Et bien souvent, l'aventure capote au dernier moment. C'est avant qu'il faut réfléchir, plutôt que de foncer bille en tête pour se retrouver à la fin tout penaud.

Les communes ne sont pas là pour se battre contre l'Etat, c'est le rôle des associations qui les représentent. Les communes n'ont pas pour but de concevoir une politique régionale. Les communes n'ont pas à modifier leur organisation fondamentale pour intervenir, sans la moindre certitude de succès, dans les élections au Grand Conseil.

Les communes offrent un certain nombre de services ainsi que la gestion d'un patrimoine en argent, bâtiments, champs et forêts. Et c'est de ce point de vue que chacune doit répondre à la question: la fusion m'est-elle vraiment indispensable du point de vue de l'exercice de mes fonctions spécifiquement communales? Si la réponse honnête et sereine est «non», qu'elle ne se laisse pas forcer la main!

OLIVIER DELACRÉTAZ

Condoléances

† M. Victor Favre

Un ami de longue date de notre journal nous a quitté: M. Victor Favre, enlevé dans sa 88^e année à l'affection des siens et de ses très nombreux amis. De 1946 à 1982, le défunt fut syndic de sa commune d'Assens, qui lui avait d'ailleurs décerné le titre de «Bourgeois d'honneur». Nous entendons encore M^e Regamey lors d'un congrès de l'*Office civique international* au Palais de Beau-lieu dans les années septante s'adresser à Marcel Clément, le directeur du bimensuel *L'Homme Nouveau* de Paris: «Permettez-moi de vous présenter un vrai syndic vaudois, M. Favre». En plus de son métier d'agriculteur et de ses fonctions municipales, Victor Favre s'intéressait aussi à beaucoup de choses, notamment à l'histoire, celle de sa commune en particulier, et aux luttes confessionnelles qu'elle avait connues au XVI^e siècle dans la situation très par-

ticulière qui était celle du district d'Echallens. Soulignons encore son amour de la musique et du chant sacré. Jusqu'à l'extrême limite de ses forces, il joignit sa voix à la chorale qui chante la messe latine en grégorien à la chapelle Saint-Augustin à Lausanne. Devançant de quelques jours la publication du *motu proprio* concernant l'usage de la liturgie de Saint-Pie V, sa dernière volonté a été réalisée: l'ancienne messe fut chantée lors de ses obsèques, en présence d'une nombreuse assistance dans l'église d'Assens.

A sa famille nous adressons notre vive sympathie.

J.

† M^{me} Marguerite Meystre

Madame Marguerite Marie Meystre-Vuitel s'en est allée paisiblement, au matin du 4 juillet, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de notre ami

Pierre Meystre et la mère de trois enfants, la grand-mère de dix petits-enfants et l'arrière-grand-mère de treize arrière-petits-enfants.

Elle a suivi fidèlement son mari, ingénieur hydro-électricien, en Corée et à divers congrès. Douée d'une très grande ouverture d'esprit, elle a organisé à l'époque un concert au Château d'Hauteville à Saint-Légier. Très dévouée, accueillante et pleine de gentillesse, elle a longtemps fait partie du Conseil de paroisse à Vevey et s'est occupée d'un couple lourdement handicapé. Elle voyait chaque semaine deux amis pour les soutenir dans leur veuvage.

Elle s'en est allée dans l'attente joyeuse de retrouver de l'autre côté, comme disait Saint-Augustin, son fils François, son frère, son père et sa mère.

Notre vive sympathie va aux membres de sa famille.

B.

SOMMAIRE

Un mécène magnifique 2

Au début du XX^e siècle, Werner Reinhart a soutenu généreusement des artistes vaudois, dont Ramuz.

Quelles réponses contre la drogue? 3

Après le refus du *shootoir* par les Lausannois, la solution passe par la prévention, la repression, la thérapie et la réinsertion.

«Le sanglier hégélien» 4

La Bibliothèque historique vaudoise vient de consacrer une étude à Henri Druey, «le sanglier hégélien» selon Sainte-Beuve.

Werner Reinhart, mécène magnifique

Dans le manuscrit du *Journal* de Ramuz, édité intégralement en 2005, se trouve une quantité de brouillons de lettres que l'écrivain adresse à ses éditeurs, à des poètes, à des mécènes potentiels. Ces brouillons constituent nombre de pages relativement anecdotiques dans l'ensemble du *Journal*. L'intérêt du lecteur qui s'y attarde s'éveille, cependant, à la récurrence d'un destinataire particulièrement généreux : Werner Reinhart. Aux lettres de Ramuz pleines de périphrases empruntées, dans lesquelles l'écrivain expose les difficultés matérielles auxquelles il doit faire face, Reinhart répond aussitôt, avec une simplicité remarquable, par des dons magnifiques.

Nous sommes en 1918. Avec Igor Strawinsky et René Auberjonois, Ramuz est en train de concevoir *L'Histoire du soldat*, mais le capital de départ est nettement insuffisant. L'écrivain vaudois prend le parti de s'adresser au mécène de Winterthour, dont il ne connaît que l'intérêt soutenu pour les arts. Werner Reinhart verse sans délai trois mille francs au compte ouvert par Ramuz chez un banquier lausannois. Les trois artistes manifestent leur reconnaissance en invitant le mécène en terre vaudoise, lui découvrent les premières ébauches de *L'Histoire du soldat*. Les besoins financiers, cependant, grandissent à mesure que l'élaboration de la pièce progresse : acteurs, musiciens à engager, costumes et décors à confectionner. Quinze mille francs sont nécessaires ; Reinhart, enchanté de la tournure que prend le projet, verse la totalité de la somme. On peut croire que la pièce n'aurait pas vu le jour sans le don, plus considérable encore pour l'époque, du mécène.

Les brouillons de lettres datées de 1919 nous font voir Ramuz aux prises avec d'autres difficultés. Celui-ci ambitionne de fabriquer ses livres du début à la fin en les éditant lui-même ; il s'agirait à cette fin de reprendre l'entreprise des *Cahiers vaudois*. Il s'en ouvre à Reinhart, qui lui répond le jour même en lui envoyant un chèque de deux mille francs. Deux ans passent, les *Cahiers* commencent à sombrer. A nouveau sollicité, Reinhart répond par la lettre suivante :

Vous savez déjà combien je regrette la disparition, temporaire je l'espère, des Cahiers vaudois. Mais ce dont je suis tout à fait navré, c'est d'apprendre que votre propre production est entravée par les circonstances ac-

tuelles [...]. Je me ferai un plaisir de vous envoyer immédiatement les moyens dont vous aurez besoin pour préparer l'édition de votre nouvel ouvrage. Je vous prie donc de me nommer en toute franchise la somme que vous aimeriez toucher ; quant à la contrepartie dont vous parlez si aimablement, il n'y a là aucune urgence¹. Après réponse de Ramuz, « malheureux pour articuler aucun chiffre », le mécène joint un nouveau mandat de trois mille francs à une lettre qui se termine par ces mots :

Puisque vous le voulez, je songerai à la contrepartie. Mais pour le moment, il importe surtout que vous puissiez continuer votre travail et ne pas le voir entravé par des soucis de n'importe quel genre².

Impeccable est le donateur qui pense à une contrepartie pour faire plaisir à l'écrivain... Ce dernier lui enverra le manuscrit du roman rendu possible par son aide, *Terre du ciel*, dont on connaît la dédicace : *A des amis que j'ai*.

* * *

L'Histoire du soldat, les *Cahiers vaudois* : pour ces deux accomplissements majeurs, la libéralité du mécène aurait mérité d'être saluée. Pour être moins incomplet, il faudrait parler du Prix romand fondé par les amis de Ramuz afin que l'écrivain puisse s'acheter une maison – ce sera *La Muette*, à Pully ; les amis parviennent à réunir quelque trente mille francs, dont Reinhart donne le tiers. Il faudrait parler aussi de René Morax, dont les drames bibliques ont pu être écrits, joués sur la musique d'Arthur Honegger et les planches du Théâtre du Jorat grâce à la largesse avisée du mécène ; d'Alexandre Cingria et de René Auberjonois parmi les peintres, également soutenus par Reinhart ; d'Alice Bailly, encore ; d'Ernest Ansermet et de Victor Desarzens ; de Clara Haskil, la pianiste.

Le champ d'action du mécène, en Suisse romande et dans le canton de Vaud en particulier, représente quelque cinq cents correspondants, plusieurs milliers de lettres écrites et des dizaines de millions semés³. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que Werner Reinhart noue une relation personnelle avec l'artiste dans la plupart des cas. Des lettres nous révèlent une sensibilité et une intelligence très sûres ; derrière le don qu'il fait à l'artiste, il y a une compréhension pro-

fonde de l'art particulier de celui-ci. La multiplicité des liens féconds qu'il tisse au cours de son existence est en soi une œuvre, non sans rapport avec la nature artistique des œuvres qu'il a encouragées. Certes, le mécène est dans l'ombre des artistes, mais son geste comporte le même désintéressement que le geste créateur.

On est naturellement porté à vouloir compléter le portrait d'un homme comme celui-ci. Werner Reinhart est issu d'une ancienne famille d'artisans et de commerçants winterthouros. Son grand-père, Salomon Volkart, fonde au milieu du XIX^e siècle une entreprise qui devient une grande maison de commerce de coton et d'épices, dont les comptoirs se situent en Inde et en Asie. Son père, personnage d'exception lui aussi, court le monde pour les arts, amateur notamment de musique et de peinture, et pour les affaires. Werner a trois frères ; l'aîné, Georg, choisit de reprendre la direction de l'entreprise familiale, malgré des élans qui le portent vers la peinture. Lui-même et ses deux autres frères assument des responsabilités dans l'entreprise, mais disposent de plus de liberté ; Oskar est collectionneur, une fondation à son nom, qui réunit un ensemble exceptionnellement riche de peinture suisse, allemande et autrichienne, peut être visitée aujourd'hui à Winterthour ; Hans est poète, mais semble avoir été, étonnement, le moins artiste des quatre frères. Un tel milieu pouvait bien voir naître un mécène comme Werner Reinhart.

Werner jouait lui-même de la clarinette, remplaçait parfois des musiciens absents dans des orchestres professionnels. On a dit de lui qu'il était timide et mystérieux. Il était capable de passer des heures dans le parc de sa demeure à soigner ses rosiers ou planter des arbres racés. Il y avait chez lui un amour de la patrie, qu'il étendait à la Suisse entière ; il parlait volontiers d'« art national », expression dans laquelle il ne semble pas entendre beaucoup plus que l'art dans ses différentes formes qui voient le jour en terre helvétique. Il était croyant.

* * *

Il faudrait raconter aussi l'histoire de la relation entre Werner Reinhart et Rainer Maria Rilke. Au poète qui rêvait de « quelques chambres à la campagne où [il] puisse hurler [ses] élégies à la lune, marcher par des

chemins solitaires »⁴, Reinhart a offert rien moins que le Château de Muzot, tour médiévale du XIII^e siècle, située au-dessus de Sierre et au pied de vertigineuses montagnes valaisannes. La solitude sauvage de la tour de Muzot, ses pierres qui ont été disposées comme le temps l'a voulu, avaient de quoi nourrir le lyrisme de Rilke. C'est là que le poète a écrit, en février 1922, *Les Elégies de Duino*, reconnues comme une de ses œuvres les plus achevées.

Rilke se disait le bailli dévoué, l'homme-lige de celui qui avait mis à sa disposition ce château de pierre. Il a rendu hommage, dans une poésie subtile, à la présence discrète et essentielle de celui qu'il appelait son seigneur ou son suzerain :

*Dedans ces murs, dès avant le seigneur,
L'hôte fut roi. Dès lors, il va de soi
Qu'ici l'hôte est toujours la fleur épanouie
Et le seigneur patient l'amande dans le fruit.⁵*

Rainer Maria Rilke est mort au mois de décembre 1926. Dans le cimetière de l'église de Rarogne se trouve sa tombe, dont la dalle funéraire a été choisie par Werner Reinhart.

Il y a deux mille cinq cents ans, un philosophe grec a parlé du mécène. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote disserte sur la vertu de magnificence dans les termes suivants :

L'homme magnifique est une sorte de connaisseur, car il a la capacité de discerner ce qu'il sied de faire et de dépenser sur une grande échelle avec goût [...]. Et il le fera aussi avec joie et profusion, plutôt que de s'inquiéter du prix et du moyen de payer le moins possible [...]. Ses dépenses porteront de préférence sur ces travaux qui sont destinés à durer⁶.

BENOIT MEISTER

¹ Cité par Georges Duplain, dans *L'Homme aux mains d'or*, Lausanne, Editions 24 heures, 1988, p. 64. Le livre de Duplain est la principale source d'informations qui existe sur le mécène de Winterthour.

² *Ibid.*, p. 68.

³ L'indication est fournie par G. Duplain, *op. cit.*, p. 138.

⁴ Cité par G. Duplain, *op. cit.*, p. 104.

⁵ *Ibid.*, p. 106.

⁶ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, J. Tricot, Paris, Vrin, 1994, 1122 a 35-1123 a 8.

Le giratoire du GTP

*Comme si d'occuper ou plus ou moins de place
Nous rendait, disait-il, plus ou moins importants...*

Les Français n'ont pas seulement le triste privilège de battre tous les records en fait de kilomètres carrés de bétonnage destinés aux aires de péage, mais ils ont aussi la manie de giratoires disproportionnés, vastes parterres circulaires, où s'activent souvent, il est vrai, les employés des services municipaux des parcs et promenades, et que l'on trouve à l'entrée ou à la sortie de n'importe quelle bourgade. Le rapprochement avec le rat de la fable de La Fontaine s'impose d'autant plus que ces grandes parures fleuries ne compensent malheureusement pas

toujours la pollution d'une publicité désordonnée.

Le *Grand Théâtre de Provence* a ouvert ses portes le 29 juin 2007 avec la première journée de la Tétralogie, la *Walkyrie*. On nous avait dit : vous verrez, c'est le plus beau théâtre de France, c'est splendide, une réussite sans égale, etc... Taratata ! Le GTP n'est rien d'autre qu'un giratoire ovoïde, pas spécialement beau, ni vu de l'extérieur, ni de l'intérieur. Sa conception et son éclairage font beaucoup penser au théâtre de Beaulieu (Lausanne, Suisse), sauf que les parois boisées de celui-ci sont tout de même plus belles que le faux plastique ennuyeux de celui-là. Mais on oublie où l'on est dès que Simon Rattle prend la baguette ; le miracle cathartique de

Wagner envahit l'espace, malgré une mise en scène à peu près inexistante et malgré des décors tellement minimalistes qu'on se demande si l'on n'assiste pas à un oratorio ! Il aurait peut-être mieux valu en effet ; cela aurait épargné aux patrons du festival d'Aix la sermonne bien méritée (quoiqu'injuste à l'égard des solistes, tous d'envergure) de l'un des principaux critiques musicaux du lieu : « La Philharmonie de Berlin sauve la Walkyrie ! » On peut raisonnablement s'attendre, au point où l'on en est, que l'on demande à des architectes berlinois de venir restaurer les multiples hôtels particuliers d'Aix avant qu'ils ne tombent définitivement en ruine.

Le *Théâtre du Jeu de paume* n'a rien d'un giratoire, lui, il est tout à fait

élégant, et même d'une agréable élégance. Mais pourquoi a-t-il fallu qu'on y massacra les *Madrigaux* de Monteverdi, avec une mise en scène prétentieuse et outrée, et gâchée par la présence incongrue d'une danseuse japonaise à demi nue ? *Il combattimento di Tancredi e Clorinda*, en particulier, ne méritait pas un traitement aussi barbare, qui place l'interprétation de ce chef-d'œuvre loin derrière celle que nous avons entendue, dans un jardin ami, sous la direction raffinée de Philippe Despont.

La première des *Noces de Figaro* a été supprimée le soir du même dimanche à cause de quelques gouttes de pluie. C'était peut-être mieux ainsi.

DANIEL LAUFER

Drogue: les réponses existent, on les connaît

Dimanche 8 juillet dernier, la TSR a brièvement donné la parole à M^{me} Marlène Bérard, représentant les opposants au *shootoir* lausannois, et longuement interviewé les perdants. Le syndic Brélaz eut le temps de refaire la campagne et d'affirmer, sur le ton de l'évidence, que toutes les autres grandes villes de Suisse ont un *shootoir* et que «ça fonctionne très bien». Ensuite, M^{me} Solange Peters évoqua le manque de moyens des partisans et le caractère passionnel de l'argumentation des opposants. Pour terminer, on entendit le municipal socialiste Jean-Christophe Bourquin qui insista sur le fait qu'il avait été traité de «nazi» durant la campagne. Et la journaliste de conclure qu'on attendait maintenant les solutions de «la droite».

Qu'est-ce qu'un *shootoir* qui «fonctionne bien», comme dit M. Brélaz? Ce qui est certain, c'est que les riverains immédiats des locaux d'injection installés dans d'autres villes suisses doivent continuer à supporter les *dealers* à l'affût, les seringues usagées jetées à terre, les toxicomanes se piquant dans les immeubles alentour ou plus loin au lieu d'aller le faire dans le local. A Berne, il y a des bouchons devant le local, et certains se font leur première injection en attendant, plusieurs commerces ont fermé dans le quartier. A Bienne, on a dû construire une palissade pour ne pas incommoder les commerçants et leurs clients.

En ce qui concerne la vingtaine de malheureux qui hantent la Riponne, et dont un certain nombre consomment plutôt, paraît-il, des mélanges d'alcool et de médicaments, il est excessif de parler de «scène ouverte» comme si nous étions au *Platzspitz* ou au *Letten* des années 90.

Dire que les adversaires ont eu plus de moyens que les partisans est une manière un peu facile de nier la force de leur arguments. C'est de plus discutabile. Rappelons que l'immeuble qui devait accueillir le *shootoir* et le «bistrot social» avait déjà été acheté, au prix fort de 8000000 de francs. Mettre la population devant le fait accompli, c'était aussi une ma-

nière de faire campagne! De même, l'exposition d'un *shootoir* modèle à la gare de Lausanne – bien entendu sans seringues tout alentour, sans démarcateurs de poudre, sans les sirènes des ambulances conduisant les overdosés à l'hôpital – était une autre façon d'appâter l'électeur en lui faisant croire à un miraculeux blanchiment de tout le sordide qui accompagne la toxicomanie. Pour la campagne ordinaire, les partisans ont eu une affiche, un papillon et un tous-ménages en quatre couleurs, tandis que le Comité contre le local d'injection a diffusé une affiche et un papillon en deux couleurs et pas de tous-ménages. Si les opposants ont publié pas mal d'annonces, ils n'ont pas eu droit à une seule ligne dans *Vivre ensemble*, le journal officiel de l'administration lausannoise, qui tire à 5000 exemplaires et dans lequel les partisans ont pu s'étaler sur deux pleines pages.

En ce qui concerne la qualification des arguments des uns et des autres, l'affiche des opposants, comme leurs annonces et leur prospectus, étaient de type argumentatif. Il est vrai que leur campagne s'est vue précédée ce printemps d'une affiche en coup de canon offerte aux Lausannois ébahis par M. Patrick de Preux, et doublée d'une affiche émotionnelle payée par l'UDC, sur le logo de laquelle la caméra de la télé s'est d'ailleurs longuement attardée dimanche soir (il n'y a pas de petit profit idéologique!). Mais n'est-il pas exact que M. Bourquin, perdant les pédales lors d'une séance contradictoire, lança à ses adversaires: «Si vous aimez les toxicomanes, c'est quand ils sont morts»? Il est même venu s'en excuser après le débat auprès d'un opposant. Est-ce ce type d'attaques que M^{me} Peters qualifie de «raisonnables»?

Un allumé aurait traité M. Bourquin de «nazi» lors de la même séance, ou dans la rue, les déclarations sur cette affaire sont pour le moins fluctuantes. Depuis lors, M. Bourquin n'a cessé d'y revenir, comme si cela avait été un élément majeur dans la campagne des opposants. L'auteur hypothétique de l'injure n'avait dans tous les cas pas le

moindre lien avec le comité. De plus, ce type d'agression verbale est totalement contreproductif, et a probablement valu quelques voix au *shootoir*.

Les médias en général et la TSR en particulier ont donné l'image suivante de ce combat: une droite, pleine d'argent et ignorant tout de la question, a choisi cyniquement cette occasion pour se positionner par rapport aux prochaines élections. Recourant aux moyens les plus vils, elle a vaincu un syndic lucide, un municipal courageux et un médecin connaissant bien le terrain. Et maintenant, comme l'a dit M. Bourquin sur un ton revancharde, la Municipalité ne fera plus rien. Elle attendra les solutions des opposants, sous-entendant qu'ils n'en ont point, et qu'on sera bien content de revenir à son *shootoir*. En d'autres termes, leur plan B semble être de laisser pourrir la situation. Chaque rixe entre toxicomanes, chaque overdose sera longuement commentée devant les médias, et dénoncée comme une conséquence attendue du vote des Lausannois fourvoyés par une campagne mensongère. Et dans trois ans, ayant préparé le terrain idéologique, ils pourront revenir à la charge.

Il faut espérer que, passée leur déconvenue, les partisans reviendront à une vue plus calme et objective de la situation.

La «droite» (en fait, beaucoup de gens de gauche ont voté non) ne doit pas se laisser acculer par ceux qui la somment de fournir «la» solution. Il n'y a pas de solution nouvelle et inédite. Il existe en revanche une politique raisonnable et connue, qu'on pourrait améliorer.

La prévention est premièrement l'affaire des parents et de la famille, mais aussi de l'école et des enseignants, de l'Eglise. Sa fonction est d'orienter l'enfant ou l'adolescent en lui enseignant la maîtrise de soi, le sens de sa propre dignité, l'exercice de sa liberté, son rôle dans la communauté, la valeur de l'exemple qu'il donne aux autres. Elle lui montre aussi que la drogue altère la conscience du consommateur et le

prive de sa liberté. Sur ce plan-là, l'école pourrait faire davantage, l'Eglise aussi.

La répression est du domaine de l'Etat. Elle a pour but de faire respecter la loi et de sanctionner les contrevenants. Elle pourchasse les fournisseurs, les empêche d'établir leur marché et de développer leurs réseaux, elle réduit l'offre, ce qui diminue la demande des consommateurs occasionnels. En ce sens, elle a un effet préventif. Son efficacité est relative, mais réelle. La répression est insuffisante, en ce que la police est contrainte de relâcher les petits trafiquants à peine arrêtés, et que la justice est pour l'heure dépourvue de moyens face aux délinquants mineurs que leurs aînés envoient au charbon. La loi doit être complétée et la chaîne pénale, de la police au géolier, rendue plus cohérente.

Le troisième pilier, la thérapie, est l'affaire des médecins de divers intervenants et des travailleurs sociaux. Elle doit viser la réhabilitation physique et psychique du toxicomane, conditions nécessaires de sa réinsertion. Il importe ici d'augmenter le soutien aux centres résidentiels dont les thérapies sont axées sur l'abstinence, ainsi que ceux qui travaillent sur le «seuil moyen» et qui visent l'abstinence à un peu plus long terme. Et dans tous les cas, il faut arrêter l'affreux étrangement financier qu'on fait subir depuis des années à des établissements phares comme le Levant.

Enfin, cet énorme travail ne prendra son plein sens que s'il débouche sur la réinsertion sociale et professionnelle du toxicomane libéré. La réinsertion est au fond un quatrième pilier. Nous croyons que l'économie privée a sur ce point un rôle social de première importance à jouer.

Prévention, répression et thérapie: on constate chaque jour que ce triple filet de protection est troué et ne joue que partiellement son rôle. Mais les tentatives de le compléter par un aménagement officiel de la consommation ne font qu'y pratiquer des déchirures supplémentaires. Elles brouillent le message préventif, cassent le ressort de la répression en créant des endroits où le droit n'a officiellement pas cours et réduisent la thérapie à un contrôle d'hygiène intermittent. Notre société touche là aux limites de ses possibilités d'action.

O. D.

Aspects de la vie vaudoise

Si, en Pays de Vaud, les expositions de toutes natures ne manquent pas au long de l'année, nous tenons, pour cet été, à en signaler trois à nos lecteurs.

L'histoire architecturale de Moudon

(fm) Auteur d'un monumental et remarquable ouvrage sur Moudon (reçu dans la Nation n° 1788 du 7 juillet 2006), l'historienne Monique Fontannaz n'a pas souhaité en rester là et a pris une part active à l'élaboration de l'exposition «Moudon en vues, de la pierre à la plume», qui nous plonge dans le passé architectural de la cité broyarde, avec bien sûr de nombreuses photographies datant du début du siècle dernier et des maquettes de bâtiments historiques. Pour mieux intégrer le musée dans la ville, quatre bornes ont été installées dans les rues de Moudon, qui montrent de vieilles photographies, permettant

ainsi la confrontation avec l'état présent. [Jusqu'au 25 novembre 2007 au Musée du Vieux Moudon; ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 14h. à 18h.]

Les 300 ans du Messager boiteux

(fm) Qui ne connaît pas *L'Almanach du Messager boiteux*? L'histoire commence à Vevey en 1707: une première brochure, rédigée alors à Bâle, est aussitôt diffusée par un libraire de la Riviera; c'est le début d'une popularité qui ne s'est guère démentie au cours des années (80 000 exemplaires pour le numéro spécial du tricentenaire!). Afin de marquer cet anniversaire, une exposition réunissant exemplaires d'époque, photographies anciennes ou couvertures imaginées par les étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne est encore à voir jusqu'au 9 septembre 2007 au Musée historique de Vevey [Ou-

verte tous les jours, sauf le lundi. Voir également le site internet www.mu-seehistoriquevevey.ch]

Rétrospective Jules-Olivier Bercher à Pully

(fm) Cela fait un peu plus de quatorze ans que le peintre et graveur veveysan Jules-Olivier Bercher nous a quittés. Cet artiste discret, au métier (qu'il apprit quasi seul) sûr et sans fard, bien enraciné dans le Pays de Vaud, a peint avec sensibilité de nombreux paysages de sa terre natale, mais pas exclusivement: l'Italie et la Provence lui ont inspiré également de belles toiles. Une rétrospective (hélas trop brève!) du 28 juillet au 16 août 2007 à la Galerie du Prieuré à Pully devrait permettre à ceux qui ne connaissent pas son œuvre de se familiariser avec elle et aux autres de s'y replonger, de la redécouvrir. [Galerie du Prieuré, Prieuré 4, Pully, tous les après-midi de 14h. à 19h.]

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

« Le sanglier hégélien »

Il n'a pas fini de faire parler de lui, celui que Sainte-Beuve désignait de ce terme: Henri Druey. En effet, M. Olivier Meuwly a organisé en 2005 un colloque d'historiens pour marquer le 150^e anniversaire de la mort du grand homme d'Etat. La *Bibliothèque historique vaudoise* a publié récemment les « Actes » de ce colloque: *Henri Druey, 1799-1855* (BHV 130), contribution nouvelle à l'ouvrage de référence d'André Lasserre: *Henri Druey. Fondateur du radicalisme vaudois et homme d'Etat suisse*, 1960 (BHV 24).

Un aperçu de la table des matières suffira à donner à nos lecteurs une idée de la richesse historique de cette nouvelle publication: La pensée politique d'Henri Druey dans le *Nouvelliste vaudois* (Gérald Arlettaz); Le «socialisme» d'H. Druey (Marc Vuilleumier); H. Druey et l'élaboration du Code pénal de 1843 (Pascal Gilléron); La base anthropologique de la pensée politique d'I.P.V. Troxler (Hans Ulrich Iselin); Une biographie exemplaire? H. Druey entre libéralisme et radicalisme (Pierre-Antoine Schorderet); Fazy et Druey, un radical européen face à un radical helvétique (Bernard Lescaze); H. Druey et le Valais de la Contre-Révolution de 1844 (Philippe Bender-Courthion, qui ne prend guère de distance avec le radicalisme valaisan pur-suce); Feu H. Druey († 29 mars 1855) vu et jugé par la presse de son temps, florilège nécrologique (Georges Andrey).

A cette énumération, ajoutons quelques remarques personnelles concernant des articles non mentionnés

ci-dessus. Nous avons fait quelques découvertes en lisant le travail de M. Bernard Reymond sur «Henri Druey et la religion». On sait que le radical se disait chrétien, et nous n'avons pas à douter de sa sincérité. On relève à cet égard cette étrange déclaration dans une lettre à M^{me} Pignet au plus fort de la crise ecclésiastique: «Oui, oui, le clergé a oublié [...] que j'ai plus de foi que le clergé tout entier; ils n'ont pas supposé ou cru que je prie beaucoup, souvent» – c'est Druey qui a souligné – (cit. p. 45). Ne faut-il pas une bonne dose d'orgueil spirituel pour écrire pareille phrase? A vrai dire, le croyant Druey est déconcertant. On est étonné de trouver sous sa plume l'affirmation de sa foi à la divinité du Christ et à sa naissance miraculeuse de la Vierge Marie. Mais cette profession de foi nous paraît être un bloc erratique qui subsiste au beau milieu de son hégélianisme et de son modernisme théologique inspiré de Schleiermacher, un des pères du modernisme protestant, dont il a suivi les cours. On connaît l'opposition farouche de Druey à la *Confession de foi helvétique*, résumé de la doctrine des réformateurs. En fait, le chef radical est hostile à la théologie traditionnelle, qu'elle soit catholique, réformée ou renouvelée par les gens du Réveil. L'Eglise dont il rêve est foncièrement tolérante, ouverte à toutes les idées, sauf à la foi orthodoxe. Il n'aura donc pas à beaucoup se forcer pour persécuter les «mômiers» de l'Eglise libre naissante. Il prend place ainsi dans la longue suite des moder-

nistes, en principe tolérants, mais intolérants de fait à l'égard de toute orthodoxie. Cette constatation s'est vérifiée aussi à notre époque.

La contribution de M. Olivier Meuwly: «La notion de souveraineté populaire chez Henri Druey» met en lumière la maxime particulièrement chère à l'homme d'Etat radical: *vox populi, vox Dei*. Pour lui, la souveraineté de Dieu s'exprime toujours à travers la volonté populaire qui est «de droit divin». Toutes les lois et décisions des représentants élus doivent donc sans cesse se référer à la volonté du peuple, qui a toujours raison. La révolution radicale de 1845 n'est que la manifestation de cette volonté du peuple, dont Druey est le fidèle interprète, et à ses yeux son succès même en est la preuve. Admirable confiance dans les vertus de la démocratie, nous dira-t-on. Cependant, ce qui s'est passé au XX^e siècle nous rend quelque peu méfiant: certains génies malfaisants qui prétendaient eux aussi incarner la voix du peuple nous ont rendu sceptique face à cette naïve foi démocratique.

Druey en effet était passé maître dans l'art de faire parler le peuple et de le mettre en branle. Il serait intéressant qu'un historien se penche un jour sur le détail de l'organisation certainement bien au point que Druey et ses amis radicaux ont réussi à mettre en place à travers tout le Canton. A qui fera-t-on croire que les bandes radicales révolutionnaires qui ont convergé sur Lausanne en février 1845 pour faire pres-

sion sur les votes du Grand Conseil se soient mises en marche spontanément? Il y avait certes les campagnes enflammées du *Nouvelliste vaudois*, le journal de Druey et de ses amis. Mais il devait y avoir aussi un quadrillage du Canton fort bien structuré. On sait que les révolutions se font grâce à une minorité agissante et organisée. En suite de quoi le peuple accepte le fait accompli. Les radicaux ont en tout cas bien dirigé la manœuvre. Bonne organisation au départ, et en plus le génie dans l'exécution et l'adaptation aux circonstances: Druey n'avait certainement pas prévu au départ de faire la révolution juché sur une échelle à Montbenon, mais il savait admirablement profiter des circonstances. On ne peut qu'admirer cette réussite politique. Par ailleurs, le radical croyait sincèrement à son rôle en quelque sorte providentiel d'interprète de la volonté populaire. Cette foi est probablement une des conditions essentielles de la réussite.

Ces quelques remarques très sommaires auront, nous l'espérons, donné à nos lecteurs l'envie d'en savoir plus et de se plonger dans la lecture de cet ouvrage. Nous reviendrons d'ailleurs dans un prochain article sur la contribution de M. Patrick de Leonardis: «Henri Druey et sa philosophie de l'histoire dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles». Cette étude concerne plus directement notre mouvement et nous lui consacrerons en conséquence une place plus importante.

ERNEST JOMINI

Revue de presse

Echec(s)

Une statistique de l'EPFL établit que les bacheliers vaudois éprouvent plus de difficulté à répondre aux exigences de cette école que ceux des autres cantons. Les échecs se multiplient.

Sous le titre *L'échec des étudiants vaudois se prépare à l'école primaire, 24 heures* du 23 juin a largement ouvert ses colonnes aux lecteurs. Extraits éloquentes de la palette très homogène des avis exprimés:

«J'ai fini le gymnase l'été dernier à Yverdon en biologie/chimie et passé huit mois à l'EPFL. Notre niveau en maths/physique est ridicule comparé à celui des Valaisans et de la majorité des autres étudiants... J'ai été contraint de quitter l'EPFL faute de pouvoir suivre tant mes lacunes sont immenses...»

«Arrêtons de mettre la responsabilité sur l'enseignement au gymnase, le problème est en amont. Parents de trois enfants dans les cycles primaire et secondaire, nous trouvons que l'enseignement y est, pour le moins, un peu léger. Il est heureux que cette statistique de l'EPFL éclate au grand jour [...] Il faut que nous formions nos jeunes gens en adéquation avec ses exigences...»

«... Leurs piètres résultats ne sont que le reflet de l'enseignement reçu dans les classes primaires et secondaires. Un enseignement de mauvaise qualité, fait souvent par des profs démotivés, victimes des attermolements de leur hiérarchie (méthodes à géométrie variable, notes ou pas, etc.)...»

«Les chiffres sont là, en totale contradiction avec la nouvelle lubie égalitariste des socialistes qui voudraient une filière unique [...] L'école intuitive et égalitaire version EVM est un échec...»

«Voici déjà quelques années que les gymnases vaudois doivent faire le grand écart entre le niveau des élèves arrivant de l'école obligatoire et le niveau d'exigences des universités, surtout depuis que les élèves issus d'EVM sont entrés au secondaire supérieur [...] Il est en tout cas urgent que l'école vaudoise, à tous les niveaux, remette les connaissances au centre de ses activités et cesse de s'appuyer sur les divagations pédagogiques pour justifier les baisses d'exigences de l'école obligatoire, volée après volée.»

Les effets délétères se font maintenant sentir jusqu'au secondaire supérieur. Il est grand temps que le réalisme prenne le pas sur l'idéologie. Du balai!

Ph. R.

En prendre de la graine

Chaque année, les Jurassiens fêtent l'anniversaire du 23 juin 1974, jour du vote qui donna la majorité de OUI au Canton du Jura. C'est l'occasion pour M. Alain Charpiloz dans le *Jura Libre* du 5 juillet de faire un retour en arrière sur cette création:

[...] Pour finir, nous avons créé un canton suisse, dont la Confédération rogne les pouvoirs avec patience et méthode.

Durant une génération, les Jurassiens y ont mis tout leur cœur, en rouspétant beaucoup, en se disputant comme il se doit, en se trompant parfois. Mais ils l'ont fait entre eux, sans la tutelle d'autrui, sans prime à la veulerie de ceux qui se couchent dès qu'ils voient leur maître secouer la tirelire. La libération du Jura fut cela aussi: les lèche-bottes ont été défaits et couverts de honte. Leur châtement s'est d'ailleurs arrêté là. Le plus im-

portant se situe cependant au-dessus de cet aspect des choses. Le chemin qui a conduit au 23 juin est pavé de l'amour que les Jurassiens ont porté à leur culture. Peuple assujéti, méprisé souvent, il a gravi les échelons de la

conscience de soi, de la fierté, de l'identité assumée et illustrée avec force. [...]

Nous, Vaudois, pouvons aussi en prendre de la graine.

E. J.

Le Coin du Ronchon

Ma facture, ma chère facture!

Au début de ce mois de juillet, le grand quotidien rouge de la capitale nous a encore sorti un éditorial bien crieux contre la Suisse, coupable cette fois de ne pas avoir suivi l'exemple de la belle et grande Union européenne qui venait d'imposer quelque tarif étatique aux opérateurs privés de téléphonie mobile. Nous avons eu droit au grand déballage des poncifs habituels: «le petit îlot helvétique surtaxé», «au milieu de 140 millions d'Européens», «les Suisses, derniers pigeons d'Europe», appel aux étrangers pour qu'ils fassent pression sur la Suisse, exaltation du courage et de la force des technocrates de Bruxelles, vitupérations fébriles contre nos opérateurs de téléphonie, etc.

Ce genre de cri du cœur – qui ressemble plus à une transcription d'insupportables aigreurs d'estomac – obéit certes à des ressorts psycho-idéologiques bien connus: phobie de l'indépendance helvétique, complexe d'infériorité face à l'Europe, frustration de voir l'économie privée échapper partiellement à la planification étatique, fantasme d'un ultra-libéralisme conçu comme une guerre inter-entreprises entièrement dirigée par l'administration.

Il y a pourtant autre chose. Le prix des conversations téléphoniques occupe une place particulière dans la production journalistique actuelle. Le sujet

semble passionner plus que de raison la nomenclatura gauchiste. Entendons-nous bien: nous ne voulons pas prendre la défense des barbares de la communication qui s'adressent à nous dans un sabir affligeant, infantile et incompréhensible. Mais alors que l'ignoble course au «moins cher» constitue l'aspect le plus déplaisant de la libéralisation au point que nous préférerions des services plus chers et de meilleure tenue, le prix n'est pas une préoccupation première. Surtout, il est paradoxal que des gens qui considèrent le moindre franc laissé dans notre poche comme un «cadeau fiscal» prétendent simultanément nous aider à réduire le montant de nos factures téléphoniques!

En y réfléchissant bien, les bourgeois socialistes, journalistes bien pensants, notables roses-verts et couples de hauts fonctionnaires à double salaire se soucient certainement comme d'une guigne de ce que nous dépensons: c'est à leurs propres factures qu'ils songent! L'été est là, et l'éditorialiste qui s'exclame: «Pensez-y cet été, installé sur une terrasse en Toscane ou sur une plage grecque, au moment de passer un rapide coup de fil au pays...» parle probablement de lui-même à la deuxième personne.

LE RONCHON